

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Des stages de préparation à la retraite pour les salariés des entreprises**

Paris, le 3 juillet 2023 – **L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé renforce sa mission d'information et de conseil en proposant 10 000 stages de préparation à la retraite aux salariés des entreprises affiliées.**

Dans un contexte où les besoins en information s'intensifient avec les nouvelles règles applicables, les stages de préparation à la retraite, proposés par les caisses de retraite complémentaire Agirc-Arrco aident à préparer sereinement le passage à la retraite et à appréhender le changement de vie. Ils abordent une variété de thèmes pour répondre aux principales interrogations des futurs retraités :

- Droits à la retraite : Comment s'informer sur sa situation, accéder à son relevé de carrière, à ses points de retraite ? Quelles démarches effectuer ? ...
- Activités et relations sociales : Comment réussir la transition, se fixer de nouveaux objectifs, trouver un nouveau rythme de vie ?
- Prévention : Comment agir pour rester en forme ? Comment bénéficier des parcours de prévention proposés par les caisses de retraite complémentaire et les centres de prévention Agirc-Arrco, être accompagné en tant qu'aidant ? ...
- Patrimoine : Quels sont les dispositifs pour préparer sa succession ?

Animés par différents experts (conseiller Agirc-Arrco, psychologue, professionnel de santé, notaire), les stages de préparation à la retraite privilégient les temps d'échange et les exercices pratiques pour favoriser la mise en situation réelle. Organisés sur un ou deux jours, ils peuvent être réalisés en présentiel ou à distance.

**Pour Catherine, future retraitée ayant participé à l'un des stages :** « *C'est aussi un temps pour nous, pour réfléchir, se poser sur ces questions. (...) On fait le point sur plein de thématiques et pour ma part je me sens dopée, ça m'a redonné un petit coup de fouet parce que j'étais plutôt dans une phase de flottement* ».

**Pour Nicolas Pailloux de la direction de l'action sociale Agirc-Arrco :** « *Les stages de préparation à la retraite permettent de prendre le temps d'envisager ce nouveau moment de vie. Avec l'aide des différents experts, certaines situations se débloquent, les démarches à appréhender sont plus claires, de nouveaux projets s'entrevoyent. Les participants qui attribuent en moyenne une note de satisfaction de 9,6/10 ressortent du stage rassurés et confiants pour l'avenir* ».

## Qui est concerné ? Où s'adresser ?

Les stages de préparation à la retraite, proposés aux salariés qui se trouvent à moins de trois ans de leur départ en retraite, sont pris en charge par l'offre de formation de l'entreprise. Pour y accéder, il convient de s'adresser à la direction ou au correspondant RH de son entreprise, qui se chargera de l'inscription auprès de la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco de rattachement.

En complément des stages de préparation à la retraite, les caisses de retraite complémentaires Agirc-Arrco peuvent également proposer aux entreprises des réunions d'information retraite et des journées de sensibilisation.

*« Les stages de préparation à la retraite en entreprise complètent le dispositif d'information et de conseil déployé par l'Agirc-Arrco sur l'ensemble du territoire, à destination des actifs et futurs retraités. Chaque année, près de 400 000 personnes bénéficient d'un échange avec nos conseillers retraite, par téléphone, dans l'un des 600 lieux d'accueils ou au sein de réunions d'informations en entreprise », précise François-Xavier Selleret, directeur général de l'Agirc-Arrco.*

---

### À propos de l'Agirc-Arrco et de son action sociale

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux, représentants des entreprises et des salariés. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 58 millions de salariés ont cotisé à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs, ainsi que 1,7 million d'entreprises. 13 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à près de 90 milliards d'euros.

L'Agirc-Arrco développe depuis l'origine une action sociale en direction des personnes fragilisées, qu'il s'agisse de retraités, d'actifs, de demandeurs d'emploi ou de personnes en perte d'autonomie. L'action sociale Agirc-Arrco mène des actions, complémentaires aux acteurs privés et publics, sur plusieurs champs : le bien vieillir, le soutien et l'accompagnement des aidants, la perte d'autonomie des personnes âgées. Chaque année, près de 2 millions de personnes sont accompagnées par l'action sociale Agirc-Arrco, pour un budget global de 330 millions d'euros.

[Consulter la plaquette action sociale Agirc-Arrco](#)

### Contact presse

Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco – [dc.presse@agirc-arrco.fr](mailto:dc.presse@agirc-arrco.fr) – 06 99 66 84 94